

MANIFESTATION

Mai à Vélo : une soirée placée sous le signe de la mobilité douce et du lien social



Le 29 mai dernier, la commune de St Planchers a célébré l'opération « Mai à vélo » à travers une soirée conviviale et fédératrice destinée à promouvoir la pratique du vélo. Cette manifestation a en effet permis de créer une belle dynamique de coopération entre l'APE, l'Escapade (association de la maison d'accueil spécialisé) et l'école Henri Dès.

Les participants ont pu prendre part à diverses animations comme une balade de 9 ou 12 km pour découvrir le patrimoine pancracien et une balade en vélo pousseur de 5 km pour les résidents de la MAS.

Le centre de loisirs a proposé un parcours de maniabilité. De son côté, l'école a animé plusieurs ateliers réunis sous le thème « Le vélo c'est la classe » consacrés à la réparation des bicyclettes, à la connaissance de leur fonctionnement ainsi qu'à l'histoire du vélo.

La restauration sur place, assurée par l'APE et l'Escapade, a constitué un moment privilégié de rencontres entre les participants. Cette journée s'est achevée dans une ambiance festive animé par le groupe « Enomystik ».

PARTICIPATION CITOYENNE

Conseil des Jeunes et Conseil des Sages

Le conseil municipal travaille à la mise en place d'un conseil municipal des jeunes sur la commune qui représentera les écoliers, les collégiens et les lycéens. Nous appelons pour cela tous les jeunes de la commune à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie s'ils veulent participer à la démarche. Les jeunes intéressé(e)s sont convié(e)s à une rencontre, samedi 27 juin à 10h à la mairie.

Par ailleurs, la municipalité va créer un conseil des sages. Cette instance indépendante de la municipalité travaillera sur des sujets d'avenir pour enrichir les débats des commissions du conseil municipal. Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour vous faire connaître.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

MAIRIE DE SAINT PLANCHERS

59, rue des Pommiers 50400 SAINT PLANCHERS

☎ 02 33 51 67 10 ✉ secretariat@mairiestplanchers.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h00 à 18h00

Jeudi : 10 h à 12 h

VIE ASSOCIATIVE

Les associations jouent un rôle important dans la commune

Nous organisons durant le mois de juin des rencontres avec les présidents des différentes associations afin de faire connaissance et d'échanger sur leurs activités.

Ce temps d'échange permet de recueillir leurs besoins et de comprendre leurs attentes.

L'objectif est également de favoriser les liens entre elles, d'encourager les collaborations et de réfléchir à des solutions de mutualisation du matériel et des ressources dans une démarche de solidarité.

Un comité des fêtes en cours de création

La commission vie associative s'est fixée pour principale mission de dynamiser St-Planchers. La création d'un comité des fêtes permet de réunir des citoyens, proposer des rencontres et progressivement aller vers de nouveaux projets tels qu'une épicerie ou un café associatif. Nous remercions par avance les futurs membres du bureau puisqu'il y a bien une réelle initiative de bénévoles qui se sont engagés lors de la dernière rencontre ce vendredi 5 juin 2026.